**Demande de passeport pour les ivoiriens**

Cher(e)s Compatriotes, nous vous prions de bien vouloir vous rendre désormais sur le site [https://www.monpasseport.ci](https://www.monpasseport.ci ) pour les formalités de pré-enrôlement et de suivi de la demande d’obtention d’un passeport biométrique ordinaire.

Les opérations de pré-enrôlement en ligne, la prise de rendez-vous et le paiement des droits de timbre s’y déroulent en une seule opération transactionnelle dont le résultat est la délivrance par email de :

1. L’attestation de RDV ;
2. Le reçu de paiement ;
3. Le formulaire de pré-enrôlement.

Les trois documents seront imprimés et joints aux pièces constitutives du dossier d’enrôlement physique, à l’Ambassade.

Ensuite le requérant, muni des pièces à fournir, selon son cas, se présentera physiquement à l’Ambassade le jour et heure de son rendez-vous pour terminer le processus de demande de passeport.

**LISTE DES PIECES A FOURNIR**

**Pour une première demande de passeport biométrique**

* Une photo d'identité (photo récente)
* L'original du certificat de nationalité ou la copie de la carte nationale d'identité (format CB)
* L'original de l’extrait d’acte de naissance
* Pour l'un des deux parents du demandeur, une photocopie de la carte nationale d'identité (format CB) ou la copie de la première page du passeport biométrique ou l'original de l'attestation d'identité délivrée par l'ONECI
* Les documents reçus par mails après avoir effectué le paiement (Attestation de RDV, Reçu de paiement et le Formulaire de pré-enrôlement signé avec toutes les rubriques dûment renseignés).

**Pour les mineures de (moins de 12 ans)**

* Le certificat de nationalité n'est pas obligatoire

**Pour les mineures de (moins de 18 ans)**

* Fournir une autorisation parentale légalisée à l'Ambassade et la copie de la pièce d'identité ivoirienne du parent donnant l'autorisation ou encore celle de la pièce d’identité du tuteur légal;.
  + Formulaire de l’autorisation parentale, à télécharger ( -->Démarches Consulaires-->Documents-->Documents administratifs ) et à remplir par le parent ou le tuteur légal ;
  + Droit de chancellerie : 25 Euros (<https://www.ci-embassyepay.org/>) / [**cliquez ici**](https://www.ci-embassyepay.org)

**Pour la femme mariée**

* L'acte de mariage pour le rajout du nom d'épouse

**Pour les naturalisés**

* Prévoir le décret de naturalisation, le journal officiel, la pièce d'identité du conjoint ivoirien et l'acte de mariage

**Pour un renouvellement de passeport biométrique**

* Une photo d'identité (photo récente)
* **Deux (2)** photocopies de la première page du passeport biométrique
* Présenter l’ancien passeport physique ;
* Les documents reçus par mail après paiement (attestation de RDV, reçus de paiement de pré-enrôlement, le formulaire de pré-enrôlement signé avec toutes les rubriques dûment renseignés)
* Une copie de l’extrait d’acte de naissance

**Pour les mineures de (moins de 18 ans)**

* Fournir une autorisation parentale légalisée à l'Ambassade et la copie de la pièce d'identité ivoirienne du parent donnant l'autorisation

**Pour la femme mariée**

* L'acte de mariage pour le rajout du nom d'épouse